

COMMUNE
DE
SAINT-SENOCH



Tel : 02 47 59 11 17
E-mail : mairie@stsenoch.fr

Nombre de membres du Conseil
Municipal élus :
15

Nombre de membres qui se trouvent en
fonction :
15

Nombre de membres présents ou
représentés à la séance :
11

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **19 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre,

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SENOCH, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 12 octobre 2023, sous la présidence de M. le Maire Pascal **RÉAU**.

Etaient présents :

M. Pascal **RÉAU**, Maire
Mme Claudette **CRÉPIN**, Adjointe au Maire
M. Didier **LOGEARD**, Adjoint au Maire
Mme Florence **BARBANÇON-RIQUIT**, M. Sébastien **BERRUER**,
M. Benoît **LEMIRE**, M. Sébastien **LESPAGNOL** et M. Cyril **MICHENET**.

Absents excusés :

Mme Sophie **ADROGUER**, M. Nicolas **BARATAULT**, M. Valéry **COULON**, Mme Léonie **LE CREFF**, M. Anthony **RIPOTEAU**, Mme Ghislaine **SELLIER**, et Mme Angélique **THEAUDIERE**.

Procurations :

Mme Sophie **ADROGUER** pour le compte de M. Pascal **RÉAU**
Mme Ghislaine **SELLIER** pour le compte de M. Didier **LOGEARD**
M. Anthony **RIPOTEAU** pour le compte de M. Sébastien **BERRUER**

Secrétaire de séance : M. Benoît **LEMIRE**

N°01/08/2023 MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ÉCOLE

VOTE A MAIN LEVEE

POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

M. le Maire expose

Le Conseil d'École, réuni en session extraordinaire en date du 3 octobre 2023, a voté la modification des horaires de l'école, de sorte que les enfants puissent prendre le bus et que les responsabilités de chacun soient respectées.

En effet, la classe a lieu l'après-midi de 13h30 à 16h30. Cependant, le bus doit partir à 16h28.

Le Conseil d'École demande de modifier les horaires de l'après-midi comme suit afin que le bus puisse partir à 16h28 :

- Reprise à 13h25 et fin de l'école à 16h25

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de M. le Maire

ET APRÈS avoir délibéré

DECIDE

DE MODIFIER les horaires de l'école l'après-midi avec la reprise de la classe à 13h25 et la fin à 16h25.

POINTS DIVERS INFORMATIFS NON SOUMIS A DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET NON TRANSMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE

École

Divers petits travaux de rafraichissement seront réalisés et des devis sont en cours de demande. Un banc tour d'arbre sera commandé.

LISTE DES MEMBRES ET SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS

M. Pascal RÉAU	Mme Claudette CRÉPIN
M. Didier LOGEARD	Mme Sophie ADROGUER
M. Nicolas BARATAULT	Mme Florence BARBANCON RIQUIT
M. Sébastien BERRUER	M. Valéry COULON
Mme Léonie LE CREFF	M. Benoit LEMIRE
M. Sébastien LESPAGNOL	M. Cyril MICHENET
M. Anthony RIPOTEAU	Mme Ghislaine SELIER
Mme Angélique THEAUDIERE	